



# Communication

## Relations extérieures

L'arrivée de Coop de France rue Sedaine au printemps 2009 marque un renouveau pour sa politique de communication. Le regroupement des fédérations stimule l'activité de la Commission « Communication ». L'activité du Bureau européen, des relations parlementaires et du Groupe de la Coopération au CESE reste soutenue.

### Gagner la bataille de la visibilité

Le plan de communication sur 3 ans pour la Coopération agricole et Coop de France est entré dans sa phase opérationnelle.



### La bonne image de la Coopération

La première action de communication a consisté à mesurer, fin 2008, sur l'ensemble de la population, puis début 2009 sur les leaders d'opinion, l'image de la Coopération agricole et de Coop de France.

Les résultats ont été au-dessus de nos attentes : 83% des personnes interrogées jugent que les coopératives agricoles sont un « modèle solidaire », 78% déclarent les connaître au moins de nom. Pour 81% d'entre elles, il s'agit d'un modèle responsable.

Les résultats de ces sondages ont été exploités en deux vagues auprès des médias et ont donné lieu à plus d'une centaine de retombées presse écrite, deux radios importantes et une émission télé.



### Les coopératives sur les ondes

En s'appuyant sur ces résultats, Coop de France a lancé au cours des mois de février et mars une campagne de sponsoring d'émissions économiques sur France Info. Un jingle pendant ces deux mois a permis de susciter, sur une cible de leaders d'opinion, la curiosité, en installant Coop de France comme la marque des coopératives agricoles solidaires et responsables.

### « Les défis du capitalisme coopératif »

L'absence d'un ouvrage économique de référence sur les coopératives agricoles, étant donné leur place dans l'agriculture et l'agroalimentaire, était devenue criante.

Les réflexions autour de l'écriture par deux économistes réputés, Georges Lewi et Pascal Perri, puis la sortie de l'ouvrage fin septembre ont mobilisé la Commission Communication de Coop de France, pilotée par Pascal Prot au printemps et à l'été 2009.

Deux cibles sont clairement identifiées :

- la première, en interne, l'ensemble du réseau des coopératives agricoles, a été atteinte comme l'atteste le succès de la campagne de souscription lancée.

- la seconde, celle des leaders d'opinion et à travers eux le grand public, est elle aussi en passe d'être atteinte. Plus de 40 journalistes, presse agricole, agroalimentaire, économique, mais aussi généraliste, ont assisté à la conférence de lancement, le 23 septembre. Nous pourrions mesurer début 2010 le succès en librairie de l'ouvrage, qui restera un titre de référence (universités, centres de recherche, etc.).

### Une originalité reconnue

La conduite simultanée de ces différentes actions permet aux coopératives et à Coop de France d'émerger dans le concert médiatique. Notre rôle économique essentiel dans l'agriculture et l'agroalimentaire est reconnu et les prises de position se multiplient : en 2009, 12 communiqués de presse ont été publiés.

Les résultats sont maintenant visibles et cette présence devrait se renforcer en 2010.

yves.boulay@coopdefrance.coop





## Conforter notre expertise auprès des parlementaires

L'action parlementaire de Coop de France repose sur 3 piliers : la veille législative, la mise en valeur de l'expertise et de la crédibilité de Coop de France comme émetteur de messages, et le maintien d'un relationnel actif dans les 2 assemblées.

Cette action est désormais conduite dans un nouveau contexte issu de la réforme constitutionnelle qui revalorise le rôle du Parlement. Ainsi, l'une des innovations majeures, qui consiste à examiner, en séance, le texte du projet de loi modifié par la commission, nous conduit à intervenir plus en amont, et nous positionner le plus tôt possible sur les projets de loi.

**Les Lois de Finances pour 2009 (PLF et PLFR rectificative)** ont fait l'objet de plusieurs batailles menées en lien avec les fédérations concernées de Coop de France :

- reconduction de l'enveloppe consacrée aux prêts bonifiés des cuma,
- assouplissement pour les entreprises de déshydratation et de valorisation de la biomasse (dans l'application de la taxe charbon),
- amélioration du dispositif de réduction d'impôt en faveur des investissements forestiers.

**Le projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement (Grenelle 1)**, octobre 2008 à juillet 2009, a demandé un suivi particulièrement attentif à chaque étape du processus. Un texte d'orientation, emblématique de la session, a été le seul à être adopté à l'unanimité des groupes politiques dans les 2 assemblées.

Longuement entendue par les rapporteurs à l'AN et au Sénat, Christian Jacob et Bruno Sido, Coop de France a fait valoir l'engagement des coopératives dans les nouveaux métiers de l'énergie ; et son implication en faveur d'une démarche collective de certification des exploitations. La Charte du Conseil a été diffusée à l'ensemble des parlementaires investis dans la discussion.

Principaux points obtenus :

- Obtention d'un Rapport sur l'autorisation de la circulation des poids lourds de 44 tonnes,
- Maintien de l'identification séparée des fonctions du conseil et de la vente,
- Soutien à la production de chaleur d'origine renouvelable et mobilisation de la ressource forestière.

**Le renouvellement des instances du Parti Socialiste** et sa progression dans sa place au Sénat (+23%) suite aux élections sénatoriales de septembre 2008, ont conduit à une relance du dialogue avec Coop de France, à travers plusieurs rencontres.

**Le renouvellement du Conseil National de l'UMP** en mars 2009 a fait l'objet d'une analyse approfondie et de contacts au niveau des chargés d'études.

**La réforme du CESE** a été un point d'attention fort de l'année, en terme de veille, de contacts et de sensibilisation des parlementaires concernés, notamment au plus haut niveau, ainsi le Président du Sénat Gérard Larcher et l'ancien Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin (voir ci-dessous).

**Le projet de loi portant Engagement National pour l'Environnement**

**(Grenelle 2)**. C'est la « Boîte à outils juridiques du Grenelle » selon Jean-Louis Borloo. Examiné au Sénat depuis juin, il devrait être adopté début 2010. Coop de France fait valoir ses positions auprès du Rapporteur Bruno Sido mais aussi auprès d'autres groupes politiques et s'est livrée à un exercice de pédagogie sur le rôle des coopératives en matière de conseil et de vente, notamment par la diffusion d'un document explicatif.

## **Les actions menées en appui aux fédérations**

En lien avec Bétail & Viande, une veille a été effectuée sur les évolutions de la médecine vétérinaire, sur la dévolution des UPRA vers les OS en lien avec l'UNCEIA (projet de loi de simplification du droit), sur la filière industrielle blé dur en lien avec Métiers du grain et sur l'usage des pesticides dans la culture légumière et fruitière en lien avec Felcoop. Une action de renforcement de la présence de la Coopération est menée avec le Groupement National de la Coopération.

*Patrick Bloche et Philippe Mangin*



*Inauguration rue Sedaine*



*Jean-Louis Dumont, Philippe Mangin et Gérard Longuet*



## Les temps forts des relations parlementaires en 2009

### Evènements

#### • Salon de l'Agriculture

Stand Coop de France/Agri Confiance  
19 personnalités politiques reçues  
(ministres et parlementaires)

21 février - 1<sup>er</sup> mars

#### • Inauguration de la rue Sedaine

6 parlementaires présents,  
dont le maire du XI<sup>ème</sup>, Patrick Bloche

17 juin

#### • Partenariat Coop de France avec la Mairie du XI<sup>ème</sup> sur la Journée des Solidarités

7 novembre

#### 12 Auditions de Coop de France sur les projets de loi en examen et les Rapports

#### Lettre aux Parlementaires :

5 numéros

#### Coop Infos spécial Salon de l'Agriculture : 1 numéro

#### Notes d'Information aux adhérents

• « Actualités parlementaires » :  
Notes d'information thématiques  
N° 136 à 172

#### • « En direct du Parlement » :

Notes de veille, chaque vendredi  
sur l'Extranet

irene.debretteville@coopdefrance.coop

## Vers le nouveau Conseil économique, social et environnemental

### La vocation environnementale confirmée dans les travaux....

Les travaux de l'année écoulée ont  
été marqués par la recherche d'un  
développement plus durable dans  
un monde en crise : projet de loi  
Grenelle 2, plan de relance, infras-

tructures et développement du-  
rable, fiscalité écologique.

**...et la nouvelle composition.** Pré-  
senté lors du Conseil des ministres  
du 25 août, le projet de loi orga-  
nique met en œuvre la moderni-  
sation du CESE, qui est doté d'une  
nouvelle vocation environnemen-  
tale. A ce titre, le CESE comprendra  
33 représentants des associations,  
fondations et personnalités quali-  
fiées agissant dans le domaine de  
la protection de l'environnement.  
Pour leur faire place -alors que la  
Constitution limite à 233 le nombre  
de conseillers- le groupe des en-  
treprises publiques et la représen-  
tation des français de l'étranger et  
du logement disparaissent, et 11  
sièges sont perdus par le monde  
agricole dont une partie au titre de  
la Mutualité, du Crédit et de la Co-  
opération agricoles.

Le projet de loi prévoit, en son ar-  
ticle 6, la désignation au titre de la  
cohésion sociale et territoriale et  
de la vie associative de :

- 8 représentants de l'économie  
mutualiste, coopérative et soli-  
daire non agricole
- 4 représentants de la mutualité  
et des coopératives agricoles.

### La coopération veut asseoir sa représentativité

Le rapport rendu par Jean-Domi-  
nique Chertier au Président de la  
République sur la réforme du CESE,  
en janvier dernier, faisait peu de cas  
de la coopération dans un CESE re-  
composé. L'action de lobbying au  
plus haut niveau (Présidence de la  
République, Premier ministre, par-  
lementaires), menée depuis un an  
par le groupe de la coopération  
présidé par Denis Verdier, Coop de  
France, les autres organisations co-  
opératives (SCOP, coopératives de  
consommateurs) et le Groupement

National de la Coopération, a donc  
porté ses fruits pour que la co-  
opération agricole et non agricole  
soit clairement mentionnée dans  
le projet de loi. Mais le « quota »  
de la coopération sera revu à la  
baisse, alors que 5 représentants  
sont nommés aujourd'hui au titre  
de Coop de France.

C'est un décret en Conseil d'Etat  
qui précisera la répartition et les  
conditions de désignation des  
membres.

barbara.mauvillain@ces.fr

## Bureau européen : une année marquée par le renouvellement des institutions

Au premier semestre, le Parlement  
européen sortant et la campagne  
électorale ont ralenti les initiatives  
réglementaires. Les élections en  
juin et l'installation du nouveau  
Parlement européen ont permis  
de lancer les contacts de Coop de  
France avec les nouveaux députés.

Sur le plan agricole, la crise laitière  
a occupé une place de premier  
plan dans les débats communau-  
taires. La conjoncture économique  
fortement perturbée n'a pas offert  
à la présidence tchèque un terrain  
favorable au lancement de nou-  
veaux projets.

Dans ce contexte, l'action de Coop  
de France à Bruxelles s'est concen-  
trée sur trois dossiers :

- Bien-être des animaux au mo-  
ment de leur mise à mort (en lien  
avec le Pôle animal),
- Suivi des évolutions des posi-  
tions des Etats membres sur la  
mise en culture du maïs MON 810,
- Révision de la directive CE 91/414  
avec deux experts de la filière fruits  
et légumes.





Durant le second semestre, lorsque le témoin de la présidence de l'Union européenne est passé à la Suède, Coop de France s'est investie dans trois dossiers majeurs :

- le changement climatique, dans la perspective de la conférence des Nations Unies de décembre 2009 pour définir les objectifs post-Kyoto,
- le transport des animaux vivants,
- Le « dossier plainte fiscale » à l'encontre des coopératives.

Le débat lancé l'année dernière sur la compétitivité des entreprises agroalimentaires (HLG) a donné lieu, cette année, à un travail de fond très important : 30 recommandations ont été présentées par le Groupe de Haut Niveau sur la Compétitivité, dont certaines inspirées par Coop de France.

La représentation de Coop de France à Bruxelles comprend les présidents Emmanuel Coste, Pierre Pagesse et Christian Pees. Lors du renouvellement de la présidence de la Confédération Générale Européenne des Coopératives Agricoles (COGECA) qui se déroulera le 3 décembre prochain, Coop de France devrait en réintégrer la vice-présidence.

[isabella.marinucci@coopdefrance.coop](mailto:isabella.marinucci@coopdefrance.coop)

## Les outils d'information

### Coop de France INFOS



Le journal mensuel de la Coopération agricole (16 pages), diffusé à 2 000 exemplaires via les Sections, FNS et FIR, est maintenant aussi adressé à un public externe de leaders d'opinion. Il est en ligne sur le site de Coop de France.

Outre les traditionnels reportages photos sur le Salon de l'Agriculture en images et le Congrès de Coop de France, deux temps forts de l'année, les dossiers ont traité notamment : le développement agricole, les prix des produits alimentaires, la méthanisation, les indicateurs du développement durable. Les rubriques juridiques, sociales, la page Région, la nouvelle rubrique consacrée aux actions de développement agricole en font un outil-service apprécié.

[irene.debretteville@coopdefrance.coop](mailto:irene.debretteville@coopdefrance.coop)



### Coop Actualités

La lettre mensuelle aux coopératives agricoles fait le point chaque début de mois de façon synthétique sur les dossiers traités et suivis par Coop de France. Elle est adressée par courrier à toutes les coopératives adhérentes des sections et par mail au réseau des FNS et des FIR.

En 2010, après l'établissement d'une liste par courriel, Coop de France Actualités deviendra un produit interactif, avec lien aux dossiers en ligne sur les Extranet de Coop de France et des différentes sections et filières.

[yves.boulay@coopdefrance.coop](mailto:yves.boulay@coopdefrance.coop)



### SCOOP

Pour permettre aux responsables professionnels d'avoir une information synthétique, ciblée sur leurs priorités, Coop de France propose « Scoop », un résumé de presse hebdomadaire concernant l'actualité agricole, agroalimentaire, économique et environne-

mentale. Une offre d'abonnement « optimisée » est disponible pour les entreprises et organismes qui souhaiteraient diffuser ce média en interne.

[arnaud.camuset@coopdefrance.coop](mailto:arnaud.camuset@coopdefrance.coop)

### Le site Internet

Le site Internet de Coop de France ([www.cooperation-agricole.coop](http://www.cooperation-agricole.coop)) va être complètement refondu afin de faciliter l'accès aux données sur l'économie des coopératives, leurs actions, etc. Le but est également d'intégrer les nouvelles caractéristiques techniques en vigueur et nouveaux modes de diffusion (vidéos, flux RSS).

L'Extranet, quant à lui, permet une plus grande rapidité et fluidité des échanges entre Coop de France et ses adhérents. Ils y trouvent en ligne les notes, bulletins, comptes rendus des réunions, informations issues de la veille, etc.

[arnaud.camuset@coopdefrance.coop](mailto:arnaud.camuset@coopdefrance.coop)  
[manuele.marechal@coopdefrance.coop](mailto:manuele.marechal@coopdefrance.coop)

### Le Club Coop Com

Co-animé par Coop de France et Sepco, il rassemble une trentaine de responsables Communication d'entreprises coopératives qui souhaitent partager leur expérience. Le 14 janvier 2009, une rencontre a été organisée avec le Bureau des Jeunes Agriculteurs et le lendemain, la réunion était consacrée à la communication et à la gestion de crise.

Le 2 juillet, le Club Coop Com a été accueilli rue Sedaine, sur le thème des valeurs de la coopérative : comment sont-elles déclinées en interne et en externe ?

[irene.debretteville@coopdefrance.coop](mailto:irene.debretteville@coopdefrance.coop)

